

**« LA TRADUCTION/INTERPRETATION ENTRE LE “SOI” ET  
“L’AUTRE”.  
QUAND LA TRADUCTION/INTERPRETATION DEVIENT UN  
OUTIL DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PEUPLES »**

**Etude présentée par  
Sahar Ragaa Ali  
Professeur-Adjoint, Faculté Al Alsun  
Université Ain Chams**

## ملخص البحث

"الترجمة التحريرية و الفورية بين الأنا و الآخر  
عندما تصبح الترجمة التحريرية و الفورية أداة للتقارب بين الشعوب"

تتناول الدراسة بالبحث و التحليل اشكالية "الأنا و "الآخر" من منظور الترجمة التحريرية و الفورية بهدف تحقيق التقارب بين شعوب العالم العربي بصفة خاصة و شعوب العالم بأسره بصفة عامة . تنقسم الدراسة إلى شقين : فى الشق الأول منها و الذى يحمل عنوان "الآخر هو أنا"، نثبت بالدراسة و التحليل و الأمثلة المستقاة من مجال الإنتخابات فى اللغتين الفرنسية و العربية، أننا نستطيع عن طريق الترجمة التحريرية و الشفهية ، أن نقرب بين "الآخر" و "الأنا" لغويا ، بتطبيق استراتيجية أطلقنا عليها "استراتيجية التأخي اللغوي و التوطين". و تهدف هذه الاستراتيجية الترجمية الى تحقيق التقارب بين اللغة المحلية "للآخر" العربي و "الأنا" على الورق أو من خلال ميكروفون الترجمة الفورية و خلق حالة من الصداقة و التناغم و الحب بينهما.

و فى الشق الثاني من الدراسة "الأنا هو الآخر" ، نواصل تطبيق الاستراتيجية ذاتها من خلال التطرق لكيفية الترجمة الفورية و التحريرية لبعض المصطلحات و المفاهيم الخاصة بمجال الصيرفة الإسلامية كى نصح من ناحية ، الفكر الخاطيء للغرب عن الإسلام و كى نثبت ، من ناحية أخرى ، أن النظام المصرفي الإسلامي يتقاسم مع النظام المصرفي الغربي العديد من المفاهيم الإيجابية .

## ABSTRACT

### **“Written Translation and Simultaneous Interpreting between the Self and the Other**

**When Translation and Interpreting become a tool for convergence among peoples”**

The study addresses, through research and analysis, the problematic issue of “the self” and “the other” from the perspective of written translation and simultaneous interpreting with the purpose to realize convergence between Arab peoples, in particular, and the other peoples worldwide, in general. The study falls into two parts. In Part I entitled “The other is the self”, we prove, through study, analysis and the examples derived from the election field in both French and Arabic languages, that we can linguistically secure convergence between “the other” and “the self” through written and oral translation. This is feasible through the implementation of a strategy, we called, “Lingual Fraternity and Localization Strategy”. This strategy aims to realize convergence between the dialects of the “other” Arab and “the self” on paper or through the simultaneous interpreting microphone. This shall eventually create a state of friendship, harmony and love between “the other” and “the self”.

In Part II entitled “The self is the other”, we proceed with the implementation of the same strategy through examining the methods of translation and interpreting used to address some terms and concepts that relate to Islamic banking. The purpose is to redress the misconception of the West about Islam on one hand; and prove, on the other hand, that the Islamic banking system shares numerous positive concepts with the Western banking system.

## **INTRODUCTION**

Comme toute chose dans la vie, les modes de communication en traduction/Interprétation ont un caractère évolutif. Ils doivent être aujourd'hui plus que jamais, revus au gré des besoins et des exigences socio-politiques de la vie contemporaine, pour que la traduction/interprétation cesse d'être perçue comme un simple processus de transcodage ou de passage d'une langue à une autre, et devienne un outil efficace de rapprochement entre les peuples.

En effet, aujourd'hui, en cette ère marquée par la montée de la xénophobie et de la peur voire du rejet de l'Autre ; en cette ère où les problèmes de communicabilité ne cessent de se manifester voire d'aller crescendo et où l'entente et la compréhension mutuelle ont cédé la place à la violence et à l'agressivité sur tous les niveaux, il est devenu fort impérieux de percevoir l'opération traduisante, tant à l'écrit qu'à l'oral, sous un angle compatible avec les exigences de l'époque où nous vivons. C'est ainsi que nous avons pensé à rompre avec les vieux cadres de pensée en traduction écrite et en interprétation de conférence et à aborder celles-ci sous l'angle, bien connu, il est vrai, de la dialectique du « Soi » et de « l'Autre », mais avec pour seul et ultime souci de rapprocher les peuples les uns des autres.

A travers le présent article, nous allons donc situer l'opération traduisante dans les rapports d'identité/altérité et démontrer que, par son biais, il est fort possible de modifier son attitude face à l'autre, se rapprocher de lui et l'amener vers soi, et pourquoi pas, n'y a-t-il pas :

- I- De L'Autre en Soi..., et**
- II- Du Soi dans l'Autre... ?**

Pour ce faire, nous avons choisi comme champ d'application, le domaine des élections et celui de la Finance Islamique (FI).

- I- DE L'AUTRE EN SOI :**

Depuis longtemps, depuis que nous avons amorcé la pratique de la traduction/interprétation, nous avons toujours été confrontée, notamment au niveau de l'interprétation de conférence, au problème des dialectes et des régionalismes marquant la langue arabe.

Or, en début de carrière, nous travaillions principalement, dans le cadre de l'interprétation de conférence et de la traduction, de l'arabe vers le français ; c'est-à-dire que notre seul souci était de comprendre le vouloir-dire initial exprimé en arabe et le restituer dans la langue française dans un registre standard. Toutefois, lorsque nous nous sommes trouvée un jour dans un contexte essentiellement arabophone (La Ligue des Etats arabes), et que notre mission consistait à travailler en cabine

intégrée (Ar/Fr/Ar) ; autrement dit, à traduire de et vers l'arabe, la difficulté s'est fait nettement sentir.

Il s'agissait du 2eme Forum des Organes en charge des Elections, tenu au siège de la Ligue des Etats Arabes (LEA), au Caire, les 13-14 Novembre 2018, et avait pour thème principal « l'Inscription des Electeurs ». La réunion était marquée par la présence non seulement des Etats membres de LEA mais également des représentants d'instances internationales à savoir, l'ONU et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les Etats membres qui ont fait des présentations ont été majoritairement arabophones (l'Egypte, les Emirats Arabes Unis, La Palestine, La Jordanie, la Tunisie, l'Algérie, le Soudan, l'Arabie Saoudite, le Qatar, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, et le Yémen), en plus de deux autres Etats membres ayant présenté leur papier en Français, à savoir, Djibouti et les Comores. C'était là un contexte mixte en termes d'identité et de langue ; un contexte qui a suscité en nous beaucoup de réflexions..

### **Pourquoi ?**

Parce que, théoriquement parlant, tous ces Etats appartiennent au monde arabe alors que, réellement, ils sont séparés, sur le plan intracommunautaire, par la barrière linguistique ...

### **Comment ?**

Du point de vue langue, Djibouti et l'Union des Comores admettent l'arabe comme langue officielle du Pays au côté du français, alors que leurs représentants à ladite réunion n'étaient capables de s'exprimer qu'en français ; quant aux autres pays susmentionnés dont l'arabe est reconnu comme étant la seule langue officielle, ils ne s'exprimaient pas tous de la même manière. A chacun, son dialecte et son propre jargon. Ceci nous a donc poussée à rompre avec les approches traditionnelles en traduction/interprétation et à penser à l'acte traductif en termes d'altérité.

En effet, nous avons concrètement découvert ce jour-là que nous, les Arabes, bien que nous soyons liés par des liens à la fois géographiques et linguistiques, nous ne parlions pas tous 'le même Arabe', et nous n'avions pas tous les mêmes spécificités culturelles et identitaires. Nous avons découvert ce jour-là que malgré notre appartenance à une seule et même identité 'collective', nous étions, de facto, divisés en plusieurs 'sous-identités', 'sous-communautés' et 'sous-langues' et que nous avons à gérer une situation très délicate d'autant plus que le lieu de la réunion était la Ligue Arabe, communément appelée "بيت العرب" (La Maison des Arabes) ! Comment donc faire en sorte que notre traduction surmonte toutes ces barrières et rapproche les distances entre des Etats dont le positionnement politique n'est pas toujours, qui plus est, le même ?!

Notre décision fut rapide et ponctuelle : nous allons nous adresser à chacun d'entre eux dans 'sa langue' ; nous allons 'régionaliser' notre traduction. C'est là une tâche qui n'a point été facile et qui a exigé de notre part beaucoup de concentration pour nous rappeler, d'une part, toute la terminologie que nous avons en tête suite à notre préparation du sujet de la réunion, et pour capter d'autre part le jargon qu'utilisait chaque délégation durant le débat général ; jargon révélateur des 'différences' et des spécificités identitaires.

Pour ce qui est de la préparation, nous nous sommes appuyée sur l'excellent glossaire dressé par le PNUD et disponible sur internet en version pdf sous le nom de « Arabic Lexicon of Electoral Terminology ». Il s'agit d'un lexique trilingue (Arabe/Français/Anglais), qui contient près de 500 entrées qui se rapportent toutes au domaine électoral. C'est un ouvrage qui, selon le PNUD, « *liste les termes les plus courants en arabe et selon les variations linguistiques régionales des huit pays qui ont pris part à ce projet : l'Egypte, la Jordanie, le Liban, la Libye, l'Iraq, la Palestine, la Tunisie et le Yémen. (...) Il est conçu pour les professionnels de l'administration électorale, les membres du pouvoir législatif, judiciaire et exécutif, les organisations de la société civile, les observateurs, les partis politiques, les médias, les universités et tous ceux qui promeuvent le renforcement de la démocratie. Son objectif est de vulgariser le vocabulaire électoral* » ([www.undp.org](http://www.undp.org))

En effet, en parcourant ce lexique pendant la phase de préparation, nous avons déjà constaté que la terminologie électorale variait à travers la région arabe et que des terminologies et/ou expressions différentes servaient, parfois, à désigner les mêmes concepts. Ce constat s'affermait encore plus en couvrant, à partir de la cabine, les échanges qui ont eu lieu entre les différentes délégations du fait que chacune d'elle utilisait, par moments, une terminologie qui lui était propre. Notre décision fut donc la suivante : dans les débats, nous transmettrons le message à chaque délégation en employant la terminologie qui lui est familière.

C'est ainsi que Pour traduire « suffrages exprimés », par exemple, nous utilisons :

- "أصوات صحيحة", lorsque la réponse était principalement adressée à l'Iraq ;
- "إجمالي الأصوات", quand il s'agissait de l'Egypte, et
- "مقترعون", pour la Jordanie.

Lorsqu'il s'agissait de « Majorité », nous utilisons :

- "الأكثرية", pour le Liban, et
- "الأغلبية", pour toute autre délégation.

Lorsque le français évoquait "Majorité renforcée", notre traduction variait également selon notre destinataire, nous utilisons par exemple :

- "أغلبية معززة" , lorsqu'il était question de la Tunisie,
- "أكثرية مؤهلة" , pour répondre au Liban,
- "أغلبية موصوفة" , pour l'Iraq et la Palestine, et
- "أغلبية خاصة" , pour toute autre délégation .

Pour « Bureau de vote », le terme employé était :

- "الجنة الإقتراع و الفرز" , lorsque les propos étaient destinés à la Jordanie
- "مكتب الإقتراع" , à la Tunisie
- "قلم الإقتراع" , au Liban
- "لجنة إنتخابية" , à l'Egypte, et
- "محطة الإقتراع" , à toute autre délégation.

Pour "Sondage d'Opinion", nous utilisons:

- "سير الأراء" , pour la Tunisie
- "استطلاع رأى الناخبين" , pour la Jordanie
- "استطلاع رأى" , pour toute autre délégation.

Pour « Sondage à la sortie des urnes », nous employons :

- "استطلاع اتجاهات المقترعين" , pour l'Iraq
- "استطلاع بعد التصويت" , pour l'Egypte
- "استطلاع رأى المقترعين" , pour la Palestine
- "استقصاء الناخبين بعد الإقتراع" , pour toute autre délégation.

Pour « Formulaire de Plainte », nous utilisons :

- "نموذج اعتراض" , pour la Jordanie
- "مطبوعة اعتراض" , pour la Tunisie
- "نموذج شكوى" , pour la Palestine et l'Egypte
- "استمارة شكوى" , pour toute autre délégation.

Pour « Procès-verbal de dépouillement », nous utilisons :

- "محضر الفرز" , pour la Tunisie et L'Egypte
- "استمارة الفرز و العد" , pour les autres pays.

Pour « Nouveau Décompte des Voix », nous employons :

- "إعادة عد و احتساب الأصوات" , pour la Tunisie
- "إعادة فرز الأصوات" , pour l'Egypte
- "إعادة عد الأصوات" , pour les autres Etats Membres

Pour « Information des Electeurs », nous employons :

- "توعية و تنقيف الناخبين" , pour la Palestine
- "تزويد الناخبين بالمعلومات" , pour le Liban
- "إرشاد الناخبين" , pour l'Egypte
- "إعلام الناخبين" , pour les autres pays

Pour « Elections pluralistes », nous employons :

- "انتخابات حزبية" , pour la Jordanie

- "انتخابات تعددية" , pour le reste

Pour « Elections Primaires », le terme employé était :

- "انتخابات أولية" , pour la Palestine et le Yémen
- "انتخابات تمهيدية" , pour les autres pays

Pour « Elections Locales », la traduction variait entre :

- "انتخابات بلدية" , pour le Liban
- "انتخابات بلدية أو جهوية" , pour la Tunisie
- "انتخابات محلية" , pour les autres Etats membres

La Tâche n'était donc point aisée mais a été facilitée par la présence en Cabine d'une collègue dont l'assistance était réelle car elle nous aidait à repérer immédiatement le terme en question sur le « mini-glossaire » que nous avons nous même préalablement dressé pour regrouper tous les termes qui témoignaient en traduction d'une variation linguistique d'un pays arabe à l'autre. Nous l'avons réparti par pays pour faciliter le repérage du nom du pays en question et par conséquent le régiolecte qui lui est propre. Il contenait deux colonnes : la première, réservée au terme français ; la seconde, au régiolecte. C'est principalement dans cette direction (Français ---} Arabe) que le problème se posait le plus.

L'application de cette technique traductive en traduction simultanée exige donc une préparation fort méticuleuse, un effort monstre de mémorisation et de concentration une fois que nous sommes à l'œuvre, et une entraide réelle et efficace entre collègues en cabine. En traduction écrite, cette technique serait au contraire très facilement appliquée et ne poserait aucun problème du fait que les facteurs de simultanité et de mémorisation n'existent pas.

Il est à noter que La liste des termes que nous avons dressée plus haut n'est point exhaustive. Elle sert uniquement de repère pour démontrer, d'une part, l'existence d'une variation lexicale entre les pays arabes, et de l'autre, la possibilité de composer avec toutes ces variétés régionales.

Force est de préciser également que lorsqu'il s'agissait de restituer en simultanée les présentations faites en langue française, notre démarche consistait à utiliser, en arabe, le terme standard ; autrement dit, celui listé par le PNUD comme étant destiné à « toute autre délégation ». Et ce, afin de ne pas hégémoniser une variété régionale sur une autre. Par contre, dans les débats ouverts à la suite de chaque présentation-pays, nous concilions terme standard (TS) et régiolecte (R). C'est uniquement dans ces débats, au cours desquels des questions et des commentaires étaient adressés au représentant du pays concerné, que nous utilisions, côte à côte, par une sorte de « jumelage linguistique », le

terme standard et le régiolecte employé par le pays en question, de la manière suivante :

Lorsque les commentaires et/ou questions s'adressaient au Liban par exemple, nous disions pour traduire :

- « Majorité » : "الأغلبية أو الأكثرية"
- « (Organiser) les Elections Locales » :
- " (تنظيم) الانتخابات المحلية أو/أى الانتخابات البلدية ..."

Cependant, lorsque c'était le tour à la Tunisie par exemple de réagir aux commentaires et questions, nous disions, pour restituer le même terme :

- " (تنظيم) الانتخابات المحلية أو الجهوية "

Ladite démarche n'était pas motivée par un besoin de compréhension ; le terme standard aurait, la plupart du temps, pu suffire pour restituer clairement le message initial sans créer d'équivoque ni d'ambiguïté sémantique. Notre objectif principal était plutôt politique : concrétiser, par le biais de la traduction, la possibilité pour les pays arabes d'outrepasser leurs différends et différences, et parvenir par le compromis, la conciliation, et le respect de la diversité, à des solutions leur permettant de s'entendre et de faire bloc uni face à « l'Autre » étranger qui les guette de loin, profite de leurs dissensions, les alimente davantage en vue de déstabiliser la région dans son ensemble, s'emparer de ses richesses et profiter de tous ses atouts géostratégiques. Le complot fomenté contre les pays arabes en 2011 et connu sous le nom de « Printemps arabe », en est bel et bien la preuve.

Cette démarche pourrait également s'appliquer à la traduction écrite mais d'une manière différente, par le biais de la « domestication » de la traduction. Par 'Domestication', nous entendons, en l'occurrence, la régionalisation de la traduction. Si le texte est traduit pour être lu par nos confrères tunisiens par exemple, la traduction serait conçue à cette fin et emploierait les régiolectes propres à la Tunisie. Si la traduction vise uniquement nos confrères palestiniens ou nos confrères algériens, elle serait conçue de manière à répondre à cette finalité, etc.

Ce qui prouve la validité d'une telle stratégie, c'est que les textes originaux qui parviennent des Etats membres contiennent en effet ces régiolectes. Dans l'intervention de l'Algérie, nous pouvions repérer en guise d'exemple, au niveau des élections législatives, des termes tels :

- "المجلس الشعبي الوطني – الغرفة السفلى فى البرلمان"
- "مجلس الأمة – الغرفة العليا فى البرلمان"

Il s'agit là des noms donnés en Algérie qui est une république à régime bicaméral, à la chambre basse (assemblée nationale populaire) et à la chambre haute (conseil de la nation). Or, ces appellations varient

suivant les pays et les époques. En Egypte par exemple, avant la promulgation de la constitution de 2014, le régime parlementaire bicaméral adopté à cette époque, était composé de :

"مجلس الشورى" (le conseil consultatif, l'équivalent de la chambre haute) et

"مجلس الشعب", nom anciennement donné à la chambre des députés qui constituait la chambre basse du parlement égyptien d'avant 2014. Après Janvier 2014, avec la mise en place du régime monocaméral et l'abolition du conseil consultatif, la chambre des députés, appelée désormais "chambre des représentants"

(مجلس النواب), est devenue l'unique chambre parlementaire en Egypte.

Les dénominations attribuées aux assemblées constituantes des régimes parlementaires (monocaméral ou bicaméral), varient donc d'un pays arabe à un autre. Un texte que nous leur adressons à travers la traduction/interprétation, devrait également refléter cette variation lexicale. Les destinataires visés par le message traduit devraient ainsi y retrouver leur propre manière de dire les choses. Cette technique de Domestication est d'ailleurs appliquée au sein de la BID (Banque Islamique de Développement) où le département de traduction prend en ligne de compte la dimension régionaliste de la traduction de ses documents ; en ce sens que les documents destinés essentiellement à des récepteurs marocains par exemple sont traduits et révisés par des traducteurs marocains de manière à ce que le processus de domestication soit accompli à bon escient.

Le but ultime de cette stratégie de traduction que nous pouvons ainsi dénommer « **Stratégie de Jumelage Linguistique/Domestication** » est comme nous l'avons auparavant indiqué d'ordre politique. Face à un contexte de crise où la région arabe se trouve de plus en plus convoitée par « l'Autre » étranger à elle, et où les divergences ne cessent de diviser les pays arabes en plusieurs 'sous-blocs', le traducteur/interprète peut servir de médiateur politique. Sa stratégie fondée donc en simultanée sur le **jumelage** de deux manières de dire différentes (standard et régionalisme) , et en traduction écrite, sur la **domestication** de la traduction à chaque fois que ceci serait possible et nécessaire , prouverait à tout-un-chacun appartenant au monde arabe qu'il est fort possible de faire 'cohabiter' nos propres spécificités linguistiques et culturelles sans avoir à engager des débats 'musclés' pour démontrer le bien-fondé de 'son' dialecte et le non-fondé de celui de l'Autre.. l'Autre qui partage pourtant la même langue que « Moi » ; l'Autre qui n'en est pas en fait un, parce que nous sommes tous , tout simplement.. des Arabes.

Le traducteur/Interprète, en sa qualité de médiateur politique, pourrait donc démontrer, par ladite stratégie, que de l'arabe de référence

bifurquaient plusieurs variétés linguistiques régionales, toutes à ménager et à respecter.

C'est ainsi que la **Stratégie de Jumelage linguistique/Domestication** ferait en sorte que la « sous-langue » traverse toutes les frontières soit à l'écrit ou à l'oral. Par son biais, nous proposons une nouvelle image de la diversité linguistique intracommunautaire, une image prenant en compte la dimension égalitaire, non hiérarchique ; une image fondée sur l'esprit de fraternité et où le souci majeur serait de préserver, le cas échéant, « l'identité subjective », celle propre à la « sous-communauté » linguistique à laquelle s'adresse la traduction/interprétation ; traduire à chaque fois que ceci serait possible dans le respect des singularités, sans écraser la singularité ou les spécificités propres sous le « même », le « pareil » ou l'uniformité ; reproduire les différences dans un souci de tolérance et d'acceptation de l'Autre.

La normalisation de la terminologie au sein d'une institution ou d'une organisation donnée est certes une nécessité mais la normalisation de la terminologie employée au quotidien au sein du monde arabe, relève de l'impossible. Il est donc fort impérieux de faire valoir, à travers la traduction/interprétation, la distinction entre la langue arabe classique ou standard et les « sous-langues » expressives des groupes sociaux ou des sous-communautés linguistiques appartenant au monde arabe, en les faisant selon que de besoin, coexister en harmonie et en paix à travers l'opération traduisante.

Si d'aucuns pensent que « *les mots que nous utilisons véhiculent des indices socioculturels et géographiques (familier, régiolecte, technolecte, archaïsme, etc.) et [que] ces indices créent d'énormes problèmes à la traduction* » (Acerenza, 2013 :8), nous prouvons donc, par notre stratégie de Jumelage linguistique/Domestication, le contraire. Ces indices, notamment les régiolectes en arabe, peuvent être, bel et bien, maintenus et utilisés en traduction écrite et simultanée.

Dans le cadre de la traduction simultanée, l'interprète peut même aller plus loin, en combinant un terme standard et un régiolecte relevant de l'arabe vernaculaire ; autrement dit, celui que les arabophones de tel pays utilisent leur vie durant et qui est porteur de toute une culture populaire, traditionnelle et contemporaine. C'est ainsi qu'en s'adressant à une audience composée essentiellement de nos confrères du Maghreb arabe, notamment Algériens ou Marocains, nous pouvons respectivement traduire des termes tels :

« Actualiser, Sensibiliser, Règle, Bilan, Jeunes », de la manière suivante, en nous fondant toujours sur le jumelage linguistique :

- "تحديث أو تحيين"
- "توعية أو تحسيس"
- "القاعدة أو المسطرة"

- "الموازنة أو الحوصلة"
- "الشباب أو الشبيبة"

Contrairement à la première catégorie d'exemples renfermant des termes et/ou expressions qui, bien que différents d'un pays à l'autre, sont tous accessibles et compréhensibles, cette deuxième catégorie combine plutôt arabe classique et arabe purement dialectal ou vernaculaire (en l'occurrence, celui du Maghreb arabe) :

تحيين ، تحسيس ، مسطرة ، حوصلة ، شبيبة ، sont en effet autant de termes qui ne seront pas aisément saisis par tout le monde du fait que l'on n'entendrait pas en dehors du cadre du Maghreb Arabe , notamment l'Algérie et le Maroc, et qui ne pourraient donc pas , pour la raison même, être utilisés à l'écrit lorsque la traduction s'adresse à l'ensemble des pays arabes. Dans ce cas, le respect , à l'écrit, d'une langue standard facilement comprise et acceptée par tous , est incontournable. C'est pourquoi l'usage de tels termes en traduction écrite est catégoriquement décliné lorsqu'il y va de la clarté du message mais pourrait par contre se faire, selon que de besoin , en interprétation de conférence par voie de jumelage linguistique avec la langue de référence comme indiqué supra ou par voie de domestication lorsque la lecture de la traduction se limite à un pays spécifique comme auparavant expliqué.

Les termes précédemment cités ont été en effet utilisés dans la réunion sur les élections, et dans bien d'autres, par les délégations d'Algérie et du Maroc. A force de les avoir entendus, nous n'avons eu aucune difficulté à en saisir le sens lors de la réunion de la Ligue Arabe. De même, nous n'avons pas hésité à pratiquer notre stratégie de jumelage linguistique/Domestication, en vue de marquer de par notre interprétation, un geste d'ouverture et d'accueil de l'Autre ; un clin d'œil que nous envoyions ainsi à nos confrères Maghrébins pour faire régner un climat paisible et lénifiant fait de complaisance et de convivialité.

Une fois de plus, l'objectif n'était pas d'ordre linguistique ou sémantique ; les mots relevant de l'arabe de référence aurait pu se suffire à eux-mêmes et n'avaient pas besoin d'être étoffés par l'adjonction de la langue vernaculaire. Nous avons veillé à appliquer ladite stratégie parce que nous avons pris en considération la dimension historique et socioculturelle de cette région du monde arabe, marquée par un passé colonial ayant porté atteinte à son identité à la fois linguistique et culturelle et l'ayant laissée jusqu'à nos jours dans un état de diglossie, partagée entre deux langues/cultures, deux mondes , deux identités différentes, où l'une prend , il est clair, le primat sur l'autre. Les habitants de cette région tendent en effet à parler un arabe fortement

imprégné par les traces du français au double plan syntaxique et terminologique. L'arabe qu'ils emploient, notamment en Algérie, constitue donc une sorte de 'sous-langue' métisse au confluent de l'arabe classique ou standard et du français. C'est pourquoi, le traducteur/interprète doit comprendre les appartenances multiples qui façonnent leur identité linguistique et culturelle, se poser en médiateur de langues et de cultures et procéder à une traduction à la fois inter- et intralinguistique ; montrer de par son acte traductif qu'il est « *toujours possible de dire le monde autrement, sous d'autres formes, d'autres rythmes, d'autres accents, en d'autres nuances de sons et de couleurs* » (Ost, 2009 : 420), et créer ainsi un monde nouveau, un monde plus beau, plus tolérant, où se côtoient tant à travers la traduction que dans la réalité, des 'sous-identités' multiples dérivant toutes d'une seule et même « identité collective ». Adopter au contraire envers leur 'sous-langue' une attitude railleuse et méprisante, parce que nous la jugeons incorrecte, les pousseraient à en faire autant envers la « nôtre » qui, selon eux, ne serait pas non plus exacte ; ce qui renforcerait davantage le clivage linguistique qui existe entre les différentes sous-communautés arabes, du fait que chacune d'elles chercherait dans ce cas à 'ridiculiser' l'autre et considérerait son arabe dialectal comme étant la norme standard.

Bref, face à une telle situation complexe et fort délicate, l'interprète devrait donc passer de la traduction ethnocentrique annexionniste à la traduction-ouverture et dévoilement de l'Autre qu'A. Berman avait déjà initiée dans son «Epreuve de l'Etranger », et qui lui a valu à l'époque beaucoup de reproches parce qu'elle était perçue comme un « rejet de soi ». Jean René Ladmiral, cité par Jean Louis Cordonnier (2002), est même allé jusqu'à y voir une « haine de soi » : «*nous y voyons [dit-il] un symptôme de la haine de soi qui nous semble être une maladie de la culture occidentale de notre temps* » (Cordonnier, 2002 : 47).

Or, une telle pratique n'est pas un signe de « haine de soi » ni d'« *abandon de soi-même* » (ibidem : 47) ; bien au contraire, c'est une marque de force tolérance.. un geste de main tendue vers l'Autre, notamment vers celui qui partage avec « moi » la même « identité collective », pour le réconforter et le rassurer. Ceci serait certes le moyen idéal pour assimiler cet « Autre » :

« J'essaie » de l'assimiler en lui montrant que « Je » l'accepte tel quel ; la preuve : « Je » traduis dans « Sa » propre « sous-langue », en utilisant « Sa » propre manière de dire les choses. « Je » le pousse par là même à « m'accepter » dans « ma » différence.

C'est par ce passage « *qui est loin d'être compris par tous, de l'annexion au décentrement, de la réduction à l'identité vers la reconnaissance de l'altérité* » (Meschonnic, 2008 : 59), que nous

éviterons tous deux ce rapport de force qui s'installe souvent insidieusement entre nous, gâchant nos relations, nous faisant gaspiller temps et énergie et donnant aux intrus l'opportunité de se faufiler pour tirer tout l'avantage qu'ils désirent.

Entre nous, il faut donc que nous reconnaissons nos différences et que nous les respections. Face à l'Autre, Etranger à nous, il faut plutôt recourir autant que faire se peut à la normalisation terminologique, symbole de l'union et de l'entente. La Ligue des Etats arabes pourrait à cet effet s'acquitter d'un rôle majeur en concevant par exemple une base de données terminologiques que l'on pourrait nommer (ALTERM) (Arab League Terminology) à l'instar de celle des Nations Unies (UNTERM), ou en dressant un glossaire spécifique à chaque domaine de spécialisation ; lequel glossaire contiendrait les variétés inhérentes à l'arabe dialectal ou vernaculaire ainsi que les termes standards.

Face à l'étranger, seuls les termes standards seraient retenus. Un accord pourrait même être signé en ce sens entre les Etats arabes, par le truchement de la LEA, afin qu'ils s'accordent sur les modalités de standardisation terminologique. Ainsi, la traduction jouerait-elle un rôle non seulement culturel mais également politique et pourrait progressivement mener à un rapprochement total des peuples arabes.

Dans cette même optique, nous recommandons l'introduction, dans les programmes universitaires au sein des écoles de traduction des pays arabes (niveau master), d'un module de « Médiation interlinguistique » ou de « Traduction/Interprétation – Domestication », où l'étudiant apprendrait à entendre la voix de l'Autre et à traduire en conséquence pour la faire entendre. Il y apprendrait que le traducteur/interprète se doit de jouer un rôle majeur dans l'altérité et qu'il ne peut plus aujourd'hui se comporter face à l'Autre comme par le passé, en cherchant à faire de lui un 'semblable'.

Par le biais d'un tel module, l'étudiant apprendrait aussi qu' « *il n'y a pas d'absolu en matière de traduction.(...) que la pratique, la réflexion qui se développe autour d'elle changent en même temps que la culture* » (Cordonnier, 2002 : 42), et que dans ce monde en perpétuel changement, il est impératif que le traducteur/interprète lui-même puisse « *penser autrement la relation entre original et traduction (...) déplacer le regard* » (vriat-Nikolov, 2016 : 6) et placer l'acte traductif, selon que de besoin, dans une perspective politique, diplomatique, ménageant l'Autre et ses régiolectes qui sont des marqueurs d'identité par excellence. La pire erreur serait d'effacer ces marques d'identités là où il faudrait au contraire les préserver, car ceci serait s'adresser à un « destinataire-type » ou à un « hyper-destinataire » alors que le

monde où nous vivons est fait de multilinguisme et de multiculturalisme et nécessite que l'on s'accepte les uns les autres.

De par ce module, l'étudiant apprendrait également que le traducteur/interprète est muni d'une tâche similaire à celle du Traducteur/Interprète en milieu social (TIMS), celui qui assure la médiation linguistique et culturelle au sein des services publics et sert d'intermédiaire entre le migrant et l'Administration. C'est un métier qui est très répandu en Europe, terre d'accueil par excellence. A l'instar du traducteur et de l'interprète TIMS, le traducteur/interprète pratiquant la domestication, serait donc tenu d'assurer le jumelage lexical en jonglant entre les divers dialectes du monde arabe en vue de cultiver une ouverture d'esprit et de cœur, et éliminer le fanatisme source de querelles, de divisions et de guerres..

Bref, de par ce module, l'étudiant apprendrait à aimer l'Autre car cette stratégie de jumelage linguistique/domestication qui serait au centre de la réflexion dans le cadre dudit module, permet, tel que démontré, de penser la traduction sous l'angle de l'Autre et de savoir concrètement qu'il y a toujours de « l'Autre en Soi ».. et mieux encore.. du « Soi dans L'Autre »..

## **II- DU SOI DANS L'AUTRE :**

Les potentialités de notre stratégie sont immenses. Son avantage n'est pas uniquement de rendre les liens plus étroits entre des sous-communautés partageant une même langue, à quelques variétés près (dimension régionaliste). Loin de là, son champ d'application pourrait s'étendre jusqu'à englober le monde entier (dimension universaliste). Sa dimension universaliste favoriserait en effet le rapprochement à la fois culturel et idéologique du « soi » et de l'Autre, en lui montrant de par cette approche traductologique qu'il y a bel et bien du « Soi » dans « l'Autre ». Pour illustrer nos dires, nous avons choisi cette fois-ci le domaine de la finance islamique.

### **La Finance Islamique.. Pourquoi ?**

La finance Islamique est en effet un système qui, aux yeux du monde occidental, pourrait paraître, sur le plan notionnel, diamétralement opposé à la finance occidentale.

Le traducteur/interprète devrait donc là aussi adopter une position intermédiaire pour corriger une idée erronée et rapprocher les distances entre des peuples qui cette fois-ci ne sont pas liés par les liens de la langue. Il pourra le faire en montrant à son destinataire occidental, de par son acte traductif, que la finance islamique, en tant qu'idéologie, offre bien des similitudes avec la finance occidentale.

Par le biais de sa traduction (écrite ou orale), le traducteur/interprète pourra par ailleurs faire valoir le côté positif des concepts et notions

propres à la Finance Islamique ; ce côté que l'Occident ignore ou mécomprend parce que tout simplement , il ne cesse de faire l'amalgame entre « islamique » (adjectif employé pour qualifier tout ce qui relève de la religion musulmane) , et « islamiste » (adjectif qualifiant le partisan de l'islamisme qui est un courant radical allant jusqu'à utiliser violence et terrorisme pour aboutir à ses fins et mêlant politique et religion).

La finalité éthique de l'acte traductif consisterait donc, ici, à corriger l'image tronquée que l'Occident a de la religion musulmane par « *un élan d'ouverture, (...) de décentrement, de métissage* » (Andrei , 2015 : 7) ; par une technique qui prêche toujours l'approche de l'Autre et dont l'objectif premier serait une fois de plus non pas de rendre une langue/culture hégémonique mais plutôt de créer des liens de fraternité entre les peuples de l'humanité toute entière en mettant plus près , des idéologies et des concepts que l'on pensait être différents et éloignés, et en faisant en sorte que deux mondes (le monde Occidental et le monde musulman), en désaccord depuis la montée en puissance, en 2011 ,des organisations terroristes, se voient de plus près grâce à une opération traduisante qui serait une fois de plus centrée sur le jumelage linguistique/domestication. C'est par cette stratégie qu'il présenterait le 'Soi' à 'l'Autre', et prouverait qu'il y a même du 'Soi' dans 'l'Autre' ; que notre but est le même malgré les divergences entre les langues et les cultures.

Par l'entremise de cette même stratégie fondée plus précisément en l'occurrence sur la mixité des procédés d'emprunt et d'équivalence, le traducteur/interprète pourrait ainsi mettre par exemple côte-à-côte, tant sur le papier qu'à l'oral, des termes comme « Riba/Usure ». Ce jumelage pourrait être assorti à l'écrit d'une explication du sens même du terme 'Riba', pour expliquer au récepteur occidental que « *ce terme vient du verbe 'raba' qui signifie augmenter* » (Elyes & Olivier, 2009 :18). Lui expliquer encore plus en lui avançant dans un glossaire terminologique placé à la fin de la traduction écrite ou dans une note infrapaginale, que le *Riba* est interdit dans le système financier islamique car il va à l'encontre du principe de l'entraide (*Takaful*) et que «le *Riba* » est comparable à « l'Usure » ; autrement dit, à l'intérêt pris sur un prêt. Il s'agit donc d'augmenter ses richesses en tirant profit des difficultés financières que connaît le débiteur. Sur ce point, les préceptes de l'Islam sont clairs : le créancier doit faire preuve de patience à l'égard d'un débiteur qui se trouve dans la gêne et donc dans l'incapacité de rembourser ses dettes rapidement. Le prêt d'argent entre particuliers doit être effectué sur cette base d'assistance, de solidarité et d'entraide ; ce principe doit donc faire l'objet d'un consentement de la part du créancier avant qu'il ne procède à une mise à disposition du prêt à l'emprunteur.

C'est ainsi que grâce à cette approche explicative, facilement appliquée à l'écrit, que le récepteur occidental commencera à percevoir cette ressemblance entre le 'Soi' et 'l'Autre', du fait que 'l'Usure' (concept qui lui appartient et dont je lui avancerais, dans ma traduction, l'équivalent dans mon idéologie/terminologie propre) est également interdite dans le système financier occidental car il s'agit d'un intérêt pris sur un prêt de manière abusive dépassant le taux d'intérêt légal. Cependant, (*Al fawaid/ Intérêts bancaires*), deux autres termes/concepts que le traducteur/interprète ferait jumeler sur le papier ou soufflerait à travers le microphone en cabine d'interprétation, ne le sont pas. Les taux d'intérêt bancaires sont en effet déterminés, dans les deux systèmes financiers, par la Banque Centrale et sont appliqués pour compenser l'inflation. C'est pourquoi (*AL fawaid / taux d'intérêt bancaires*) sont *halal* (permis), alors que le (*Riba / Usure*) est *Haram* (interdit). Aucune différence donc sur ce point entre le « Soi » et « L'Autre ». Nous partageons les mêmes concepts via une terminologie différente.

Dans ce même sillage et en suivant cette même approche où le terme de la Finance Islamique cohabiterait par voie d'emprunt avec son équivalent en langue d'arrivée et serait accompagné (en traduction écrite) d'une définition clarifiante, le traducteur pourrait présenter des concepts, tels :

- إجارة
- *Ijara* (Crédit-bail) : « Mode de financement à moyen terme par lequel la BID achète des machines et des équipements puis en transfère l'usufruit au bénéficiaire pour une période durant laquelle elle conserve le titre de propriété de ces biens » (Glossaire de la BID, 2018 : 17)
- صكوك
- *Soukook* (Obligations) : « Titre fondé sur l'actif conçu ou structuré conformément à la Charia et pouvant être négocié sur le marché » (Glossaire de la BID, 2018 : 30)
- إجارة منتهية بالتمليك
- *Ijara Mountahiya Bittamlik* (Location achat) : « Opération de crédit-bail à l'issue de laquelle le titre de propriété revient au bénéficiaire » (Glossaire de la BID, 2018 : 13)
- وقف
- *Waqf* (Fonds de Mainmorte) : « Fonds de mainmorte ou de bienfaisance à caractère exclusivement islamique » (Glossaire de la BID, 2018 : 33)

Toutes les définitions précédemment citées sont extraites du « Glossaire du Groupe de la BID » ; glossaire conçu chaque année par la Banque Islamique de Développement, dans ses trois langues de travail (Arabe/Français/Anglais), à destination des traducteurs/interprètes coopérant avec elle en vue de les familiariser avec la terminologie qui lui est propre. Ce glossaire nous a été envoyé le 28 août 2018, par courriel, par la division des conférences de la BID. Chaque terme y est accompagné d'une définition claire et détaillée explicitant son sens conceptuel d'après la Finance islamique.

Au cas où le terme initial n'aurait pas d'équivalent dans la finance occidentale, le traducteur/interprète procéderait donc par explicitation du sens, soit en l'expliquant si possible de façon concise, claire et rapide en simultanée, soit en l'accompagnant à l'écrit d'une définition établie par les experts en la matière à l'instar de celles avancées dans le « Glossaire du Groupe de la BID ». C'est ainsi que l'on pourrait éclaircir à l'Autre des termes/concepts, tels :

- الزكاة
- *Zakat* : « Prélèvement religieux imposé aux musulmans et payable une fois l'an au taux de 2.5% des actifs nets aux bénéficiaires visés par la Charia » (p.33)
- استصناع
- *Istisna'a* : « Mode de financement à moyen terme. C'est un contrat de fabrication (ou de construction) aux termes duquel le participant (vendeur) accepte de fournir à l'acheteur, dans un certain délai et à un prix convenu, des biens spécifiés après leur fabrication (construction) conformément au cahier des charges » (p.16)

En traduction écrite, présenter le code idéologique du système financier islamique de cette manière fondée sur la terminologisation et la conceptualisation serait certes l'idéal du fait qu'il serait impossible de dissocier un terme si particulier, du champ notionnel auquel il réfère.

Bref, pour traduire la Finance Islamique, il faut procéder soit par :

- 1- **Emprunt et Equivalence**, si le concept appartient aux deux codes financiers islamique et occidental ; l'emprunt servirait de marqueur d'identité alors que l'équivalent lexical et notionnel serait une preuve que les deux systèmes sont sur la même longueur d'onde. Cette méthode est également valable pour la traduction simultanée.
- 2- **Emprunt et Explicitation**, si le concept n'existe pas dans le code financier cible.

C'est ainsi que le destinataire de la traduction comprendra le sens conceptuel du terme de départ et par ricochet l'essence même de

l'idéologie de la Finance Islamique et conclura, par exemple, au fait que ce système financier n'est aucunement impliqué dans le financement du terrorisme ; d'aucuns confondent en effet Finance Islamique et financement du terrorisme.

Cette pratique traductive serait donc considérée comme le dit si bien Maddalena de Carlo, « *comme un agir communicatif 'naturel'* » (2012 : 299), inter-linguistique, interculturel et inter-idéologique. Par le préfixe « inter- », l'on suggère toujours que « *les identités acceptent de se rapprocher mais que chacun reste ce qu'il est chez soi* » (Frias, 2014 : 85)

C'est ainsi que l'on exporterait par son biais à l'Autre, méfiant et sceptique, les termes et les concepts propre à la Finance islamique ; ce qui permettrait un rapprochement idéologique entre les peuples et une prolifération dudit système dans le monde entier. Déjà, selon Faiza Al Qasem: « *deux universités françaises au moins, ont créé un master dédié à la FI : Dauphine et l'Ecole de Management de Strasbourg. Par ailleurs, une banque française, le crédit agricole, a annoncé (...) le lancement de sa première SICAV conforme à la Charia, de droit luxembourgeois et enregistrée en France* » (2012 : 26). Tout ceci est advenu grâce à la traduction qui permet une compréhension de l'Autre. C'est sous la plume du traducteur et par la voix de l'interprète que deux personnes ne partageant pas la même langue/culture et habitant deux mondes différents peuvent se rapprocher, si et seulement si, le traducteur/interprète renonce à cet "excès d'ethnocentrisme" qui « *ramène tout à sa propre culture, à ses normes et valeurs et considère ce qui est situé en dehors de celle-ci – l'étranger- comme négatif* » (Berman, 1999 : 29).

## **CONCLUSION**

Dans la première partie de notre article, « De l'Autre en Soi », nous avons démontré qu'il était fort possible de s'exprimer dans la langue de l'Autre qui n'est pas étranger à nous pour satisfaire ses attentes en traduisant « *la subjectivation maximale de [Son] système de discours* » (Meschonnic, 2007 :15), tout en préservant le cas échéant nos propres spécificités langagières. Et ce, en adoptant une stratégie de jumelage linguistique/domestication adaptant l'acte traductif à la sous-langue d'arrivée, à la variété régionale et au contexte d'accueil.

Dans la seconde partie, « Du Soi dans l'Autre », nous avons toujours poursuivi avec ladite stratégie et démontré qu'il était possible de faire dissiper la méfiance, de faire taire les doutes, de calmer la peur que l'Autre, étranger, ressent envers « Moi », en lui montrant concrètement, moyennant une mixité lexicale faite d'emprunts et d'équivalences ou par une technique fondée sur l'emprunt et

l'explicitation, que « Je » ne suis pas si mauvais que « tu » ne le pensais , que cet « emballage linguistique » que « Tu » vois ou que « tu » entends et que « tu » redoutes parce que « tu » mécomprends , cache pourtant derrière lui, une identité que « tu » ne vois pas clairement.. qui tend « Sa » main vers « toi », non pour « te » dominer, mais pour « te » rapprocher d'elle et placer « ton » identité à côté de la sienne.

Par le biais de la traduction/interprétation qui mettrait donc au cœur de sa réflexion la question du rapport à l'Autre, ménagerait ses particularités identitaires et prêcherait tolérance, entente et paix, les armes pourront se taire.. et les peuples du monde entier pourront avancer sur le chemin de la vie .. une chandelle au cœur.

### ***REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES***

- **Acerenza, Gerardo** « Quelle Méthode de Traduction pour les Régionalismes? Les traductions italienne, espagnole, roumaine et allemande de Maria Chapdelaine de Louis Hemon », 2013, consulté le 26/11/2018 sur : [www.diacronia.ro](http://www.diacronia.ro)
- **Andrei, Carmen** « Identité et Altérité dans la Traduction Littéraire. De l'Incommensurable des Visions Culturelles du Monde ». Universitatea Din Pitesti, Pitesti, 2015. Consulté le 15/11/2018 sur [www.diacronia.ro](http://www.diacronia.ro)
- **Ben Ameer, Ali** « L'Interprétation en Milieu Social en France » [En ligne], 1288/2010, mis en ligne le 29 mai 2013. Consulté le 05/12/2018. URL : <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/868>; Doi : 10.4000/hommesmigrations.868
- **Berman, Antoine (1984)** « L'Epreuve de L'Etranger, culture et traduction dans l'Allemagne romantique ». Paris, Gallimard.
- **Berman, Antoine (1999)** « La Traduction et la Lettre ou l'Auberge du Lointain ». Paris, Seuil, Coll. « L'Ordre Philosophique ».
- **Cordonnier, Jean-Louis** « Aspects Culturels de la Traduction : Quelques Notions Clés ». Meta, 47(1), p.38-50. Consulté le 15/12/2018 sur : <https://doi.org/10.7202/007990ar>
- **De Carlo, Maddalena** « Traduction et Médiation dans l'enseignement-apprentissage linguistique ». ETA. Etudes de linguistique appliquée, 2012/3: No167, p.299-311. consulté le 10/12/2018 sur : <https://www.cairn.info/revue-ela-2012-3-page-299.htm>

- **Elyes, Jouini – Olivier, Pastry** « La Finance Islamique. Une Solution à la Crise ». Paris, éditions Economica, 2009.
- **El Qasem, Fayza** « La Finance Islamique : marqueur d'Identité versus marqueur idéologique ? », 2012, p.15-28. Consulté le 2/12/2018 sur HAL, <https://hal-univ-paris3-archives-ouvertes.fr/hal-01512932>
- **Fiola, Marco** « le Gain et le Dommage de l'Interprétation en Milieu Social», TTR : Traduction, Terminologie, Rédaction, Vol.17, No2, p. 115-130, 2004. consulté le 20/11/2018 sur : <https://id.erudit.org/iderudit/01327ar>
- **Frias, José Yuste** « Aux Seuils de la Traduction et de l'Interprétation en milieu social » In « Interprétation et Médiation », volume I. Deux Objets pour un même Concept pluriel. Michel Houdiard. Editeur, 2014, p.80 – 100, Paris.
- **Godard, Barbara** « L'Ethique du Traduire : Antoine Berman et le « Virage Ethique » en Traduction ». TTR : Traduction, Terminologie, Rédaction. Volume 14, No 2, 2001, p.49-82. Consulté le 12/11/2018 sur <http://id.erudit.org/ierudit/000569>
- **Meschonnic, Henri (2007)** « Ethique et Politique du Traduire ». Paris, Verdier.
- **Meschonnic, Henri (2008)** « Traduire au XXIème Siècle ». Quaderns, 15, p.55-62. Consulté le 12/11/2018 sur : <https://docplayer.fr/3364145-traduire-au-xxie-siecle.html>
- **Ost, François** « Traduire. Défense et Illustration du Multilinguisme ». Paris, Fayard, coll. « ouvertures », 2009.
- **Trabelsi, Chedia** « « La Traduction des Niveaux de Langue et des régionalismes de l'Arabe en Français dans le roman de Taieb Saleh, Saison de la Migration vers le Nord ». Meta, 45 (3), 2000, p.465-474. <https://doi.org/10.7202/004505ar>
- **Vrinat-Nikolov, Marie** « Traduire : une altérité en action (Traduire l'Altérité et non l'Identité) ». Séminaire INALCO/Quai Branly 2016 : l'altérité, Mars 2016, p.1-12, Paris, France. Consulté le 20/11/2018 sur HAL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01301875>
- « **Pourquoi l'Usure (Riba) est interdite en Islam ? – Comprendre l'Islam** ». Publié le 21 février 2016 sur « [comprendre-Islam.com](https://comprendre-islam.com) » (<https://comprendre-islam.com/riba-usure-islam/>), et consulté le 30/12/2018.

- « **Glossaire du Groupe de la BID** », envoyé par courriel par la Division des Conférences à la Banque Islamique de Développement, le 28/08/2018
- المعجم العربي لمصطلحات الانتخابات  
عربي-إنجليزي-فرنسي  
الطبعة الأولى – البرنامج الإنمائي للأمم المتحدة ٢٠١٤